



# L'ÉCHO DES BEAUX-BIENS

## Journal municipal St-Philippe-de-Néri



Février 2011

Vol.14 No 142

LA CAISSE DES JARDINS DU CENTRE DE KAMOURASKA, LA FABRIQUE,  
LE CLUB DE SKI DE FOND BONNE ENTENTE, LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS,  
L'ÉCOLE SAINT-PHILIPPE, LES LOISIRS THIBOUTOT,  
LA GARDE PAROISSIALE, LA TROUPE DU VILLAGE

Pour diffuser des articles non commerciaux,  
communiquiez avec Mme Lise Joncas au no : 498-3275

### CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Merci encore à tous ceux qui ont contribué au succès de notre dîner du 25 janvier et à notre soirée du 28 janvier. Notre prochain dîner sera le 22 février et notre prochaine soirée le 25 février. La date du voyage à la cabane à sucre est le 7 avril 2011. Nous irons à l'Érablière du Cap à St-Nicolas (animation avec M. Gilles Gosselin) et on va aussi aller à la Fromagerie Bergeron à St-Antoine-de-Tilly. Le coût est 35 \$ ; rabais pour les membres du club des **50 ans et plus**. Nous vous invitons à donner votre nom le plus tôt possible dans le but de donner la priorité aux personnes de St-Philippe. Nous offrirons ensuite aux gens des paroisses environnantes la possibilité de se joindre à nous. Vous pouvez donner votre nom à Colombe Boucher 418-498-3122 (ou 418-498-2349) ou à Odette Pelletier 418-498-3385. Pour notre pèlerinage, nous irons au Cap de la Madeleine le 28 juin 2011 et un voyage aux pommes est prévu à l'automne.

*Colombe Boucher, présidente*

### CLUB DE SKI DE FOND BONNE ENTENTE

Il me fait plaisir de vous rappeler nos prochaines activités de financement. D'abord, il y aura un **SOUPER POULET BBQ le 19 février 2011** au coût de 12 \$. Des cartes sont disponibles au chalet du club (418-498-3202) ainsi qu'auprès de Marc Albert (418-498-3221) et d'Alain Castonguay (418-498-2513). N'attendez pas qu'on vous appelle. Réservez dès maintenant.

Vous êtes aussi invités à nos « clair de lune » les **18 février et 18 mars** prochains, de même qu'à notre **PARTIE DE SUCRE le 6 mars**.

Vous êtes toutes et tous bienvenus.

*Alain Castonguay, président*

### MOT DE LA RÉDACTION

Prochaine tombée des articles pour le journal de mars : **25 février**. Merci de respecter cette échéance.

***HEUREUSE ST-VALENTIN À TOUS!***

## L'ÉCHO DES BEAUX-BIENS

Journal mensuel édité 10 mois par année,  
relâche les mois de juillet et août.

Présidente: Rachel G. Albert 498-3221

Secrétaire-trésorière: Lise Viens 498-3133

Montage: Lise Viens 498-3133

Courrier et contacts: Lise Joncas 498-3275

Trucs/recettes : Nicole Pelletier 498-2266

Rédaction et correction :

Luce Lévesque 498-3130

Rachel G. Albert 498-3221

Publicitaire: Georges Moreau 498-2349

### BIBLIOTHÈQUE

Le vendredi 21 janvier dernier, l'auteure Madame Dominique Giroux a animé 4 ateliers avec les jeunes de l'école sous le thème des pirates. Cette activité a été bien appréciée des jeunes. Elle reviendra à la fin du mois vérifier les devoirs qu'elle leur a laissés.

Les bénévoles de la bibliothèque ont repris leur horaire régulier et se familiarisent peu à peu avec le nouveau logiciel d'exploitation. Nous sommes donc ouverts les dimanches de 10 h 15 à 11 h 15 et les mardis de 19 h à 20 h 30.

Nous vous souhaitons la plus cordiale bienvenue et une bonne St-Valentin à tous nos lecteurs et lectrices.

*Luce Lévesque*

### CHRONIQUE LITTÉRAIRE

**Belle journée pour tomber en amour**, de Marce-lyne Claudais, éd. Québec Amérique, (c6151bjp). *Belle journée pour tomber en amour!* En lisant ce graffiti sur le rebord d'une fontaine, Jocelyn Verdier sent sa vie basculer. «Tomber en amour», c'est plus que tomber amoureux, c'est perdre la tête, ou parfois perdre pied, pour un rien, pour une bagatelle : la beauté du jour qui se lève, le regard d'un passant, le sourire d'une inconnue.

**Revivre**, de Guy Corneau, éd. de l'homme, (920.9362). Voici le cri d'un homme qui, aux prises avec le cancer, découvre en lui la force insoupçonnée de la joie. De ce récit personnel, émouvant, drôle parfois, Guy Corneau a fait un livre d'amitié où il partage avec ses lecteurs son expérience de la maladie.

*Bonne lecture!*

### DES NOUVELLES DE NOS GENS



Voici une information tirée de l'Info dimanche : « Huit athlètes de notre région évoluant dans la ligue Bantam AA du Québec représenteront l'est du Québec, du 2 au 5 mars, à la 46<sup>e</sup> finale des **Jeux d'Hiver du Québec** dans la discipline du hockey. »

Parmi ces jeunes, tous inscrits au programme sports-études du Collège Notre-Dame de Rivière-du-Loup, nous retrouvons Jean-Philippe Michaud, fils de Jean-Marie Michaud et d'Aline Boucher de notre paroisse.

Félicitations Jean-Philippe pour tes efforts soutenus et merci de si bien représenter la région de Kamouraska.

### INFO-LIONS

Les membres Lions poursuivent la vente de billets à 20 \$ au profit des œuvres du club. Les profits générés par cette vente nous permettent de répondre aux demandes des gens dans le besoin. La prochaine activité sera l'activité « quilles » pour les jeunes des 3 écoles, le samedi 26 février. Merci de votre encouragement.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Constance Dumais de St-Philippe qui a rejoint la grande famille des Lions dernièrement. Nul doute que le club pourra bénéficier de ses talents et de sa disponibilité.

*Lion Luce Lévesque (418-498-3130)*

## COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

**Voici la suite du rapport des juges sur l'évaluation de notre municipalité pour les Fleurons du Québec.**

### Domaine institutionnel

**L'église :** L'église est un très bel édifice patrimonial et l'aménagement de l'ancien presbytère fera de cet ensemble d'immeubles un endroit remarquable.

**Suggestions :** Faire quelques plantations de chaque côté de l'église (ex. rangée d'hémérocailles du côté de l'école.)

**L'école :** L'école jouit d'une nouvelle clôture et lors de notre passage, les membres du comité avaient ajouté, non sans peine, des jardinières fleuries afin d'atténuer l'aspect visuel de cette dernière.

**Suggestions :** Il est dommage de ne retrouver en façade d'un tel édifice aucun élément végétal. Nous vous suggérons de mettre en branle un projet de végétalisation de la façade, quitte à enlever un peu d'asphalte.

### Autres édifices institutionnels

**Bureau de poste :** L'aménagement en façade est très réussi. Bravo!

**Caisse populaire :** La composition de l'aménagement paysager en façade est excellente.

**Suggestions :** La base de l'enseigne aurait avantage à être aménagée.

**Le cimetière et l'espace vert entourant le club de ski de fond :** À ces 2 endroits, la plantation de grands arbres afin de refermer visuellement ces espaces adoucirait l'aspect visuel des lieux.

**Suggestions :** Attention aux fleurs de plastique dans le cimetière. Lors de la prochaine

classification, il y aura une pénalité de 10 points s'il y a encore des fleurs artificielles. L'objectif est de redonner à cet espace vert sa vocation de jardin commémoratif.

**Prochaine conférence horticole,** le mercredi 24 février à l'ITA de La Pocatière, à 19 h 30. Gaston Bernatchez de Cap-St-Ignace y parlera des rosiers rustiques.

*Luce Lévesque, prés.*

## LES P'TITS TRUCS DE NICOLE

### **Le nettoyage d'après party**

#### **Les taches de vin rouge**

Si vous frottez la tache fraîche avec un peu de vin blanc, elle disparaîtra complètement au lavage. Si elle date de quelques jours, imbiblez-la de soda avant de laver le vêtement.



#### **Les taches de café et de thé sur la nappe**

Essuyez le liquide le plus rapidement possible à l'aide d'un papier absorbant. Lorsqu'une grande partie de la tache sera disparue, vous pouvez nettoyer la nappe avec de la glycérine ou avec de l'eau vinaigrée ou citronnée.



#### **Du rouge sur la chemise**

Si vous devez éliminer des marques de rouge à lèvres sur des vêtements, le premier truc est de vous calmer... Ensuite, vaporisez du fixatif à cheveux sur les taches. Prenez le temps de mettre quelques feuilles de papier absorbant sous la tache et la frotter à l'aide d'une vieille brosse à dents. La glycérine est aussi efficace pour enlever ce type de taches. Lavez ensuite le tissu avec du savon à vaisselle

*Nicole Pelletier*

## RECETTE : POUDING AUX FRAMBOISES

### **Coulis de framboises**

4 tasses de framboises

2/3 tasse d'eau

1 1/3 tasse de sucre

### **Garniture**

1 tasse de framboises

1/2 tasse de sucre

### **Pouding**

1 tasse de farine tamisée

1 tasse de sucre

1 c. à thé de poudre à pâte

1 pincée de sel

1 c. à thé de vanille

1/2 tasse de lait

Pour le coulis, passer les framboises au mélangeur afin d'obtenir une purée. Chauffer l'eau et le sucre de 3 à 4 minutes. Ajouter les framboises et cuire 3 minutes. Passer la préparation au tamis le plus fin possible.

Pour le pouding, déposer la garniture dans un moule à gâteau de 8 pouces de diamètre. Battre l'œuf, ajouter la farine, le sucre, la poudre à pâte, le sel, la vanille ainsi que le lait et bien mélanger.

Déposer la préparation sur la garniture. Cuire au four environ 40 minutes à 375° F.

Servir avec le coulis de framboises.

*Nicole Pelletier*

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 10 JANVIER 2011

Le conseil accepte de louer la salle à Mme Cathy Chenard les mardis de 18 h à 20 h pour des cours de Workout et de step.

La municipalité accepte de verser le paiement final No 8 à Construction Ferdinand Laplante pour le contrat à la Maison de la Culture.

La municipalité autorise le maire et le directeur général à signer tous les documents relatifs à une

entente de services aux sinistrés entre celle-ci et la Société Canadienne de la Croix-Rouge pour un montant de 125.00 \$ pour 2011, 150.00 \$ pour 2012 et 150.00 \$ pour 2013.

Règlement No 248 modifiant l'article 4 du règlement No 223 donnant le pouvoir au directeur général/secrétaire-trésorier d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats au nom de la municipalité de St-Philippe-de-Néri, pour un montant n'excédant pas 2 500.00 \$.

Le conseil municipal accorde une subvention de 1 500.00 \$ au club de ski de fond « Bonne Entente ».

La municipalité autorise le directeur général à assister à un cours sur la gestion des contrats municipaux au coût de 230.00 \$ plus taxes.

M. le maire Gilles Lévesque informe les membres du conseil que des panneaux de signalisation ont été installés à l'entrée du parc industriel et sur le chemin du Petit Rang. Au début de cette route, une pancarte indique déjà que c'est un chemin privé. Sur les nouveaux panneaux, il y avait les pictogrammes suivants : 4-roues, motoneige, skieur, automobile et piéton. M. le maire avise le conseil qu'il a masqué les pictogrammes de l'automobile et du skieur sur les pancartes situées au club de ski de fond (70, route 287) et chez M. René Dufour (61, route 287). Les membres du conseil demandent au directeur général de prendre des informations auprès de notre compagnie d'assurance concernant les responsabilités de la municipalité face aux personnes et aux véhicules qui empruntent ces sentiers.

Les membres du conseil acceptent de louer un espace du garage au LES à M. Daniel Plourde au prix de 500.00 \$ par mois pour une période de un (1) an. Il devra défrayer les coûts du chauffage et de l'électricité et posséder une assurance civile incendie et une assurance générale comme locataire. Il se rendra responsable des bris qui pourraient survenir suite à la location et sera responsable de l'entretien du chemin d'accès, selon ses besoins, pour la période hivernale.

Les membres du conseil acceptent la soumission des Feuillages du Québec pour l'achat de 37 paniers suspendus au prix de 27.00 \$ plus taxes.

Les travaux pour l'aménagement d'une salle au 2<sup>e</sup> étage à la Maison de la Culture sont confiés à Construction Ferdinand Laplante au prix de 24 945.38 \$ (taxes incluses). De plus, la municipalité accepte la soumission de Jalbertech pour les travaux d'électricité, de chauffage et d'éclairage au prix de 6 947.46 \$ (taxes incluses). Ces travaux sont conditionnels à l'acceptation par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Mme Lise Viens informe les membres du conseil des derniers développements concernant le comité de la Famille.

Il est résolu qu'une soirée des bénévoles soit organisée le 16 avril 2011.

**LA MAISON DE LA FAMILLE DU  
KAMOURASKA**

**Inscription obligatoire à nos activités :  
au 492-5993, poste 103.**

***Les P'tits explorateurs*** Une matinée par mois, notre animatrice accueille vos tout-petits (2 à 5 ans) pendant que vous profitez d'un petit moment de répit. Exploration de l'éveil à la lecture et à l'écriture, jeux de groupe et exercices moteurs, comptines et chansons. Activité parent-enfant en début de rencontre. Inscrivez-vous rapidement; les places sont limitées à 8. **À nos locaux, les lundis, 14 février, 14 mars, 28 mars, 11 avril, 9 mai et 23 mai et le mercredi 6 avril 2011 de 9 h 30 à 11 h 30. Inscription obligatoire une semaine à l'avance.**

***Purées pour bébés*** Un atelier de purées pour bébés (fruits, légumes, viande) se tiendra **à nos locaux le mardi 15 février 2011 à 13 h 30.** Venez tout apprendre sur les purées : la préparation, la conservation, la valeur nutritive, quand commencer les aliments solides, avec lesquels, etc. Vous

participez à la préparation et vous repartez avec plusieurs portions de diverses purées ainsi qu'un guide complet sur les purées pour bébé. Atelier gratuit. Animatrice : Marie-Pier Dumais. **Inscription obligatoire une semaine à l'avance.**

***Maman en forme*** Vous voulez vous remettre en forme? Nous vous proposons une marche avec poussette complétée par des exercices adulte-enfant spécialement adaptés pour les nouvelles mamans, les femmes enceintes et même les grands-mamans ! La marche sera suivie d'une pause santé et d'un temps d'échange entre les participantes. **À Saint-Pascal, les lundis 21 février, 21 mars, 18 avril, 16 mai et 13 juin 2011 dans le Parc Ernest-Ouellet.** Animatrice : Marie-Pier Dumais. **Inscription obligatoire une semaine à l'avance.**

***Capsules info parents*** Nous organisons des rencontres sous l'aspect de capsules informatives adressées aux parents et touchant des sujets différents dans nos locaux situés au 580-C, rue Côté à Saint-Pascal. **La prochaine, le mardi 1<sup>er</sup> mars, à 13 h 30,** aura pour thème « *Stimuler bébé : simple et accessible* ». Animatrice : Marie-Pier Dumais. **Inscription obligatoire une semaine à l'avance.**

***Atelier de fabrication d'un onguent antidouleur*** Venez apprendre à fabriquer un onguent maison antidouleur. Faites vite car les places sont limitées à 10. **Le mardi 2 mars 2011 à 13 h 30** à nos locaux. Animatrice : Sonia Lanoë. **Inscription obligatoire une semaine à l'avance.**

***Location d'équipement et Joujouthèque*** Nous offrons le service de location d'équipement sécuritaire pour enfant, à coût modique, **du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h.** Nous offrons aussi le «*kit mamie*» pour les grands-parents à 5 \$/semaine; profitez-en ! N'hésitez pas à rejoindre la responsable, **Guylaine Després au 492-5993, poste 107** pour plus d'informations et faire vos réservations.

## FRÉQUENTER LA PAROLE DE DIEU

Depuis quelques mois et pour les mois à venir, dans notre diocèse, mais également dans plusieurs diocèses du Québec, on met beaucoup de ressources en oeuvre pour favoriser la fréquentation de la Parole de Dieu par le plus grand nombre possible de baptisés.

Il n'y a pas lieu de se surprendre; la Parole de Dieu est vivante, elle a un nom "Jésus" et comme c'est Lui qui est à la source de notre foi, il est d'un grand intérêt de mieux le connaître.

Mais, pouvons-nous objecter : Pourquoi lire la Bible alors qu'il nous arrive parfois d'ignorer le sens des versets? Je vous propose des éléments de réponse dans cette histoire.

*Un vieil homme chrétien, vivait dans une ferme dans les montagnes avec son petit-fils. Chaque matin, ce grand-père se réveillait tôt pour lire sa Bible.*

*Le petit-fils voulait être comme son grand-père et essayait de l'imiter dans tous ses gestes. Un jour, le petit-fils lui demanda : « Grand-père! J'ai essayé de lire la Bible comme toi, mais je n'arrive pas à comprendre le sens des versets et lorsque je comprends, parfois j'oublie aussitôt que je ferme le livre. Qu'est ce qu'on retire de bien lorsque nous lisons la Bible? »*

*Le grand-père, silencieusement, s'arrêta de mettre du charbon dans la corbeille et dit à son petit-fils : "Prends cette corbeille, va jusqu'à la rivière et ramène-la remplie d'eau".*

*Le garçon fit comme son grand-père lui avait demandé, mais la corbeille se vida d'eau avant qu'il revienne à la maison. Le grand-père rit et dit : "Tu devras être plus rapide la prochaine fois" et il renvoya son petit fils avec la corbeille pour essayer une deuxième fois. Cette fois-ci, le jeune garçon courut, mais la corbeille se vida encore avant son retour à la maison.*

*Essoufflé, il dit à son grand-père qu'il était impossible de ramener de l'eau dans une corbeille et qu'il allait prendre un seau à la place.*

*Le grand-papa lui dit : "Je ne veux pas de l'eau dans un seau, mais dans une corbeille ; c'est juste qu'il faut réessayer encore." et le petit-fils partit tenter sa chance à nouveau.*

*Le jeune garçon plongea encore la corbeille dans la rivière, courut, mais quand il arriva à la maison, la corbeille était encore vide. Essoufflé, il dit à son grand-père: "T'as vu grand-père, c'est inutile!"*

*Le vieil homme regarda son petit-fils et lui dit: "Regarde la corbeille". Le jeune garçon regarda la corbeille et pour la première fois, réalisa qu'elle était différente. Elle avait été transformée d'une corbeille sale à une corbeille propre. "Mon petit-fils," dit le grand-papa, "c'est la même chose quand tu lis la Bible. Il se peut que tu ne comprends pas ou que tu ne te rappelles pas de tout, mais quand tu lis la Bible, c'est ton âme qui change."*

J'ai le goût de proposer qu'on suive les recommandations du grand-papa et qu'on se mette à la lecture de la Parole de Dieu (La Bible). Le carême sera bientôt là ; pourquoi ne pas choisir ce temps où l'on cherche à se rapprocher davantage de Dieu pour entreprendre la lecture d'un évangile? Pour ma part, je proposerai pendant le carême, une courte session d'initiation à la lecture de la Bible. Des détails viendront un peu plus tard. En attendant, laissons-nous interpeler par le grand-père de l'histoire.

*Simon-Pierre Pelletier, ptre*

## AVIS IMPORTANT

À l'automne 2010, la Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri s'est regroupée avec six autres municipalités du centre du Kamouraska afin d'octroyer un contrat commun pour la collecte des déchets et des matières recyclables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011. L'instauration d'une collecte regroupée nécessitant une certaine uniformité de la réglementation avec les municipalités du regroupement, la Municipalité a donc adopté un nouveau règlement relatif à la gestion des matières rési-

duelles dont certains éléments sont expliqués dans le présent article.

### **Bacs roulants obligatoires**



Désormais, tous les déchets doivent se retrouver dans un bac roulant de 240 ou 360 litres, gris (charcoal) ou vert, pouvant être transvidé par les bras mécaniques du camion.

**Aucun autre contenant n'est accepté.** Il en est de même des matières recyclables qui devront se retrouver dans un bac roulant de 360 litres avec couvercle bleu (ou tout bleu).

### **Interdictions**

**Tous les déchets et matières recyclables se retrouvant sur le bac, ou à côté de celui-ci, ne seront pas recueillis.** Il est à noter que les bacs roulants ne doivent pas peser plus de 100 kilogrammes lors de la collecte.

### **Matières résiduelles non recueillies**

Les matières résiduelles suivantes ne seront pas recueillies lors de nos collectes hebdomadaires :

- Les débris de construction;
- Les résidus de production industrielle ou agricole;
- Les fumiers, boues ou résidus liquides;
- Les matières dangereuses et tout matériel explosif;
- Les pneus, les carcasses et les pièces d'automobile;
- La terre d'excavation, le béton, le gravier, le sable incluant les terres et sables imbibés d'hydrocarbures ou les sols contaminés;
- Les déchets biomédicaux;
- Les appareils contenant des gaz réfrigérants;
- Les matières acceptées dans les Écocentres;
- Les résidus verts, les résidus encombrants et les sapins de Noël;
- Les déchets de nature exceptionnelle ou en quantité exorbitante.

### **Emplacement**

Le bac roulant doit être placé aussi près que possible de l'entrée de cour (à moins de 2 mètres) de la chaîne de rue, ou du chemin. Ne pas placer le bac près d'une voiture ou d'une boîte aux lettres afin d'éviter un incident. L'ouverture du couvercle

doit faire face à la rue et les roues doivent se trouver du côté de la résidence.

### **Collecte spéciale**

La collecte spéciale des résidus encombrants se tiendra le mercredi 25 mai 2011. Le terme « résidus encombrants » signifie les résidus d'origine domestique d'un poids supérieur à 25 kilogrammes dont, entre autres, les pièces de mobiliers, les appareils ménagers, tapis, éviers, baignoires, lavabos, réservoirs d'eau chaude, matériel électronique, barbe-cue sans bonbonne de gaz...

*Gilles Lévesque, maire*

### **GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS**

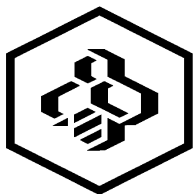
Besoin d'un p'tit coup de pouce pour votre grand ménage? **Services Kam-Aide Inc.** est là pour vous : personnel expérimenté et responsable, coût abordable et programme d'aide financière disponible, crédit d'impôt pour les personnes âgées de 70 ans et plus. Offert à toute la population de Kamouraska. Cette année, rabais de 8 \$/jour jusqu'au 26 mars 2011. Deux (2) équipes sont disponibles pour cette période. Du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 16 h 30 au 418-856-5636.

**Réservez tôt, les places sont limitées**

### **ÉCOL'O'JARDIN À SAINT-PHILIPPE**

Vous avez récemment reçu une invitation à vous joindre à un projet de **jardinage à l'École St-Philippe** qui a pour but d'amener les élèves à se réapproprier le savoir de faire des potagers. Ce projet, en collaboration avec *Kamouraska en forme*, démarrera au printemps et votre participation serait importante car « *il faut tout un village pour élever un enfant* ». Que vous soyez parent, élève ou un autre membre de la communauté, vous êtes invités à vous impliquer en faisant partie du comité de travail ou à y contribuer en partageant vos connaissances, votre temps et même votre matériel usagé. Ce projet repose sur votre appui. Merci de nous contacter le plus rapidement possible et de manifester votre intérêt.

*Marie-Ève Gagnon, intervenante de milieu*  
418-856-7035, poste 327

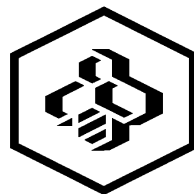


**CAISSE DESJARDINS  
DU CENTRE DE KAMOURASKA**

Line Gagnon, directrice  
Tél.: 418-492-4011

Télécopieur: 418-492-9044

Centre de service à St-Philippe :  
13, rue Mercier, St-Philippe-de-Néri (Qc) G0L 4A0



**LA MUNICIPALITÉ DE ST-PHILIPPE-DE-NÉRI**

TÉL: 418-498-2744

M. Gilles Lévesque, maire



**CLUB DES 50 ANS ET PLUS**  
St-Philippe-de-Néri  
Kamouraska, Qc  
G0L 4A0

Colombe Boucher, prés.



sionnels  
418-498-3382

Service  
professionnel



Achat • Vente de véhicules usagés

**Automobiles  
Christian Dionne**

**Christian Dionne,**  
propriétaire  
173, route 230 ouest  
St-Philippe-de-Néri  
G0L 4A0  
Tél. : 418-498-5254



St-Philippe-de-Néri

**Colyn Roussel,** président  
239, route 230 ouest  
St-Philippe-de-Néri, QC  
G0L 4A0  
Tél.: 418-498-2100  
Fax: 418-498-2423

**Dany Lavoie,** propriétaire

**CENTRE DE SERVICE**  
**Saint-Philippe-de-Néri**



173, route 230 ouest                      20, rue Marquis  
St-Philippe-de-Néri (Québec) G0L 4A0  
Tél.: 498-2813 //// Téléc.: 498-3608 Cell.: 894-5373

**MARCHÉ AMI**

**Lucien Dubé, prop.**

Tél.: 418-498-3251

À votre service depuis 30 ans

*Excavation  
Daniel Plourde*

46, rue Raymond  
Saint-Denis, Qc  
G0L 2R0



Tél. 418-498-2014 / Pag. 418-664-6147 / Cell. 418-714-4310

**Les Équipements Patrick Bérubé Inc.**

16, rue Bérubé, St-Philippe-de-Néri, Qc

Entrepreneur général

Excavation - démolition

Transport de sable et gravier

Achat et vente de machinerie lourde

Tél: 418-498-2037

Cell.: 418-868-9979 Fax: 418-498-4056